Initiatives ministérielles

question très importante relativement à la conclusion d'un accord de libre-échange.

Je conclus en signalant deux points. Le premier est que M. Reisman a cessé de participer aux négociations à un stade très avancé du processus. On n'a jamais su exactement pourquoi celui-ci s'était retiré de la table des négociations. Je me demande si ce n'est pas parce qu'une question qu'il aurait dite non négociable serait soudainement devenu cruciale à un stade plus avancé des négociations. Je me demande si ce n'est pas ce qui s'est passé.

Finalement, je pense que nous devons conclure que les remarques de M. Wilson, selon lesquelles les propos formulés dimanche dernier par M. Sinclair Stevens ne doivent pas être pris au sérieux, parce que les événements auxquels celui-ci a fait allusion se sont produits bien avant le début des négociations commerciales, et parce que M. Stevens se fondait sur des conversations qu'il avait eues avec une personne qui n'a même pas participé à ces négociations, constituent elles-mêmes un démenti très faible. Nous pouvons voir, à partir des déclarations que j'ai citées à la Chambre aujourd'hui, qu'après le début des négociations avec les Etats-Unis, de hauts fonctionnaires américains, qui étaient à la tête de ces négociations, comme par exemple Peter Murphy et James Baker, ont effectivement fait directement allusion au fait que la conclusion de l'Accord de libre-échange était liée à la valeur de notre dollar. Compte tenu du fait que ces personnes ont fait de telles déclarations, je ne vois pas pourquoi on devrait rejeter les propos formulés par M. Stevens dimanche dernier.

• (1720)

Nous n'avons peut-être pas de preuves toutes fraîches, mais beaucoup de déclarations ont été faites au cours de la période des négociations par des participants, qui ont dit que les États-Unis considéraient la valeur de notre dollar comme un élément essentiel aux fins des négociations sur le libre-échange.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps alloué au député est écoulé. Y a-t-il des questions ou des observations?

M. Robert. E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, j'apprécie grandement la contribution du député de Windsor à ce débat.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que les taux de change entre le Canada et les États-Unis furent des éléments clés pendant les négociations commerciales entre ces deux pays. Je me demande comment un accord dit de «libre-échange» pourrait exister sans que des mesures soient prises pour stabiliser le cours des deux devises.

Si je me souviens bien, dans les discussions que nous avons eues en Colombie-Britannique sur le problème du bois d'oeuvre et la menace de représailles commerciales américaines à l'endroit de cette industrie, le cours des devises était au coeur du problème.

Même si les Américains se servent du prétexte des droits de coupe dans certaines provinces canadiennes, des sénateurs et membres du Congrès américains rencontrés lorsque le comité Gibbons s'est rendu à l'île de Vancouver nous ont fait comprendre que, lorsque le bois d'oeuvre canadien livré à Little Rock (Arkansas) se vend à un prix bien inférieur au bois d'oeuvre de l'Arkansas sur le marché local, à cause de la valeur du dollar canadien, les scieries ferment leurs portes.

Leurs travailleurs du bois se retrouvent en chômage et ces sénateurs et membres du Congrès américains étaient bien résolus à prendre les mesures, juridiques ou autres, nécessaires pour remédier à la situation.

Pour eux, le problème venait de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine. C'est ce qui a déclenché des représailles contre le Canada de la part de l'industrie américaine du bois de résineux.

Je ne vois pas comment il serait possible que des négociations sur le libre-échange aient eu lieu entre le Canada et les États-Unis sans prendre des dispositions pour fixer le taux de change, soit parce que les États-Unis insistaient pour que le gouvernement du Canada augmente les taux d'intérêt afin de hausser la valeur de notre dollar, soit parce que les négociateurs du gouvernement conservateur et des États-Unis avaient convenu en secret d'autres mesures.

Je ne peux pas comprendre qu'une entente de libreéchange puisse exister sans s'accompagner de mesures pour fixer le cours des devises. Je saurais gré au député de me répondre à ce sujet.

M. Langdon: Monsieur le Président, je crois que le député a tout à fait raison de signaler que le taux de change était le point commun que les hommes politiques américains ont mis en évidence lors de la discussion des questions commerciales avec le Canada au cours de toute cette période.

Nous l'avons certes constaté. Par exemple, lorsqu'une délégation de membres du Congrès est venue au Canada pour discuter de la question des céréales, les parlementaires américains ont insisté particulièrement sur la valeur, à leur avis trop basse, du dollar canadien.